

M. de Clugny à Madagascar, négociation de Manourou

Le 1^{er} septembre 1769 - Desroches et Poivre au ministre.

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/24, f°134

Manourou est situé sur la côte est de Madagascar, un peu au sud de Tamatave, à l'embouchure de la rivière de Mananzari, proche du village du même nom.

A l'Isle de France le 1^{er} septembre 1769

Madagascar, négociation de Manourou

N°39

Monseigneur,

Avant le départ de M. de Clugny pour Manourou, nous avons eu l'honneur de vous rendre compte des espérances que nous donnaient cette négociation, habilement et sagement entamée par M. de Clugny.

La prudence ne nous permet pas encore de vous rien mander de positif sur cet objet important : mais nous ne pouvons pas vous dissimuler ni manquer de vous rendre compte que cet officier soutient jusqu'à présent avec assez de succès ce qu'il a avancé, et si le rapport de sa traite n'est pas encore au point où nous le désirerions, au moins est-il certain qu'il n'y a ni grande dépense faite, ni risque à courir pour la colonie en homme ni en argent, et qu'au contraire, M. de Clugny nous fait voir pour l'avenir la traite la plus avantageuse à Manourou, et nous a donné déjà des preuves non équivoques de la confiance de ces peuples-là, puisqu'au lieu d'un chef qui était déjà venu ici et qu'il avait ramené dans son pays, il nous en a amené cinq, y compris le même que nous avons déjà vu, et qui est venu se marier avec une négresse libre de cette colonie.

D'ailleurs toute la traite de *l'Ambulante* se réduit à seize esclaves, deux milliers de riz blanc et une barrique de miel : mais ce qu'il y a de réellement avantageux, si cette nation ne nous manque pas de parole, c'est la convention qu'elle a faite de renoncer absolument aux piastres, et de nous fournir des nègres et négresses, des bœufs, veaux et vedelles, et du riz, aux prix que vous verrez marqués dans le tableau ci-joint.

Malgré cela, Monseigneur, nous n'osons pas vous enivrer de ces idées flatteuses avant d'avoir vu M. de Clugny revenir au moins une fois de cette traite avec les succès qu'il nous annonce.

Mais ce qu'il y a de vrai, c'est que nous ne saurions trop faire valoir auprès de vous la bonne volonté, l'adresse et l'habileté que cet officier a employé et dont il a donné des preuves qui méritent déjà récompense, quel que soit le succès ultérieur de ses opérations.

M. de Cheffontaine retournant en France sur *le Sphinx*, M. le chevalier Desroches a donné le commandement de *l'Ambulante* à M. de Clugny.

Nous sommes avec respect,

Monseigneur,

Vos très humbles et très obéissants serviteurs.

Le Ch. Desroches Poivre

Au Port Louis Isle de France

Ce 1^{er} septembre 1769

* * *